

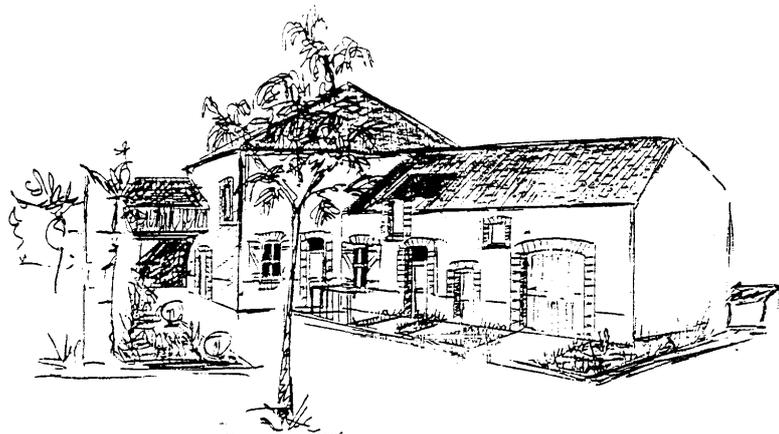
MONDREVILLE

* * * * *

BULLETIN MUNICIPAL

Année 2009

Décembre n° 18



Sommaire :

- Le mot du Maire page 1
- Travaux page 2
- Infos pratiques.....page 3
- Etat civil, Associations..... page 4
- Carte Communale.....page 5
- Intercommunalité.....page 6
- Carte de l'Intercommunalité.....page 7
- Date à retenir.....page 8

- la Mairie coté cour -

☎ Mairie : 01 64 29 32 17 Fax : 01 64 29 38 54 E-Mail : MAIRIE-DE-MONDREVILLE@wanadoo.fr

Horaires de permanence :

Mardi de 18 h 30 à 19 h 30
Jeudi de 11 h 00 à 12 h 00
Samedi de 9 h 30 à 11 h 30

En cas d'urgence, appelez :

M. CHAUSSY Patrick 01 64 29 42 47
M. HUREAU Jean-Claude 01 64 29 35 33
Mme FROT Nicole 01 64 29 35 16

Monsieur Didier JULIA, député de Seine et Marne tiendra sa permanence :
- **le mardi 12 janvier à 17 heures** à la Mairie de Mondreville

Le mot du Maire

La réforme des collectivités territoriales et la mise en place sur tout le territoire d'Intercommunalités avant 2011, nous ont amené à accepter le règlement et l'adhésion à la communauté de communes "Gâtinais -Val de Loing" dès le 1^{er} janvier 2010.

Malgré le scepticisme de notre équipe, nous vous assurons que nous représenterons au mieux notre commune au sein de cette E.P.C.I (établissement public de coopération intercommunale), afin que les décisions qui seront prises soient des plus positives.

Parallèlement à ce dossier, nos actions et projets progressent : travaux d'entretien, carte communale et réhabilitation des assainissements.

A titre personnel, il me reste à vous souhaiter de très bonnes fêtes et à vous adresser mes meilleurs vœux de réussite et de santé pour cette nouvelle année 2010. Espérons que la grippe A nous épargne tous !

Je vous invite à venir nombreux à la présentation des vœux du Maire et du Conseil Municipal le vendredi 15 janvier à 19 heures.

Patrick CHAUSSY

Travaux réalisés :

- La réfection des caniveaux rue du Bout d'en Haut et la remise en état des autres rues (nids de poule) ont été faites en octobre.
- Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) : les travaux ont débuté en octobre à Pilvernier; suivront les rues de Mondreville, en fonction du planning élaboré par la Société Redon. Préalablement, une visite est effectuée par Messieurs Chapeyroux et Redon chez chaque habitant concerné, pour l'établissement du devis définitif et la signature de la convention entre la commune, le particulier et l'entreprise.
- L'extension du réseau incendie, au niveau de la Caproga, a été réalisée en juillet 2009.

Travaux à venir :

Les travaux d'électrification du Sentier de l'Eglise sont en cours par l'entreprise NDGL, à la suite de quoi la réfection de la chaussée sera envisagée.

Mairie :

Permanence :

La mairie sera fermée du jeudi 24 décembre 2009 au samedi 2 janvier 2010 inclus, excepté pour permettre les *dernières inscriptions sur les listes électorales* :

- **le jeudi 31 décembre 2009 de 11 h 00 à 12 h 00**

Affaires militaires :

Les jeunes (garçons et filles) doivent se présenter à la Mairie dès l'âge de 16 ans, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille afin d'être recensés. Une attestation, nécessaire à toute inscription à un examen, au permis de conduire... leur sera remise.

Affaires scolaires :

La rentrée scolaire s'est bien déroulée. L'équipe pédagogique est constituée :

- En maternelle : à l'école de Mondreville, par Madame MEUROU, enseignante et directrice. L'effectif est de 18 élèves.
- En primaire : à l'école de Chenou, par Madame BRILLANT remplaçante de Madame MANCEAU, actuellement en congé maternité, et Mesdames GOURTAY (le lundi et mardi) et BENKEMOUN (le jeudi et vendredi). Les effectifs sont de 32 élèves.

Le service d'accueil péri-scolaire reçoit les enfants pour la garderie et le déjeuner, dans les locaux prêtés par Monsieur et Madame Philippeau ; cette solution nous donne le temps de mener une réflexion concernant le projet de construction d'un bâtiment nécessaire à ce service.

Infos pratiques :

- La conciliation : vous êtes en désaccord avec une personne, un procès vous paraît disproportionné par rapport à l'importance du problème, vous pouvez vous adresser à un conciliateur de justice. Il peut intervenir dans de nombreuses affaires : problèmes de voisinage, conflits entre propriétaire et locataire, opposant un consommateur à un professionnel, désaccord entre fournisseur et client, contestation d'une facture...

Monsieur CORNILLON, le conciliateur, assure une permanence en Mairie de Château-Landon, sur rendez-vous au 01 60 55 50 20, le 3^{ème} mercredi matin de chaque mois.

- Passeport biométrique : il comporte un composant électronique contenant deux données biométriques : la photographie numérisée et les empreintes digitales. Il n'est plus possible de faire la demande de ce document auprès de la Mairie de Mondreville. La Mairie de Nemours est habilitée à recueillir la demande.

- Nous avons créé un site internet : <http://mairiedemondreville.web.officelive.com/>

Si vous souhaitez transmettre des informations sur ce site, aller à la rubrique "contact", via le mail de la Mairie.

- L'adrep : un salon pour choisir ses études (B.T.S – Prépas – IUT – Universités...), qui aura lieu le 29 janvier 2010, à l'Espace Champeret Paris 17^{ème} – <http://www.adrep-infos.com/>

- Pôle emploi : suite à la réorganisation du service, les demandeurs d'emploi de notre commune sont accueillis à l'adresse suivante : Pôle-emploi de Nemours 100-106, rue de Paris 77140 – NEMOURS, du lundi au jeudi de 9 heures à 17 heures et le vendredi de 9 heures à 12 heures.

www.pole-emploi.fr - Tél. 3949

Projet éolien : GIRONVILLE – MONDREVILLE

Une réunion de la Commission intercommunale d'information et de suivi s'est tenue le 30 septembre dernier en Mairie de Mondreville. Le compte-rendu de cette réunion peut être consulté à la Mairie.

Par arrêté du ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et de négociations sur le climat en date du 20 octobre 2009, la Société Energie du Gâtinais, dont le siège social est situé 8, rue Escudier 92513 – BOULOGNE-BILLANCOURT, est autorisée à exploiter le parc éolien du Gâtinais, d'une capacité de production de 24,60 MW, localisé lieu-dit hameau de Pilvernier sur le territoire des communes de Gironville et de Mondreville (département de S et M) et sur le territoire de la commune de Sceaux-en-Gâtinais (département du Loiret). Cette autorisation ne dispense pas son bénéficiaire d'obtenir les titres requis par d'autres législations.

Reste à venir la décision du Tribunal Administratif, suite au recours déposé en février 2009.

Divers :

- Pour Noël 2009, les restos du cœur de Nemours recherchent des jouets, peluches, livres, à déposer aux restos du cœur 44, rue des Chrelles à Nemours Tél. 01 64 28 66 81 les mardis et vendredis de 9 h à 11 h 30 ou possibilité de prendre contact avec Aimée MAUVAIS au 06 86 90 82 26.

- Le repas de la commune offert aux personnes de plus 65 ans a eu lieu le 21 novembre, dans une ambiance amicale.

Etat civil :

Naissance :

- Liz Vanessa MENIN le 26 août 2009
- Soazic Lucie Cécile LOISON le 19 octobre 2009
- Nino Luc Jean-Luc PERRONNET le 17 novembre 2009
- Kylian Maxime BABU le 28 novembre 2009

Mariage :

- Stéphanie LELEU et Dominique TORRES le 19 septembre 2009

Vie Associative :

L'ASGM :

L'année 2009 a été une année de transition pour l'ASGM. Suite à l'Assemblée Générale du mois de septembre, la constitution du bureau a évolué, avec l'élection d'un nouveau président : Nicolas Guinet.

Par ailleurs et du fait du manque de licenciés, il n'y a plus d'équipe UFOLEP (plus de match le samedi après-midi) L'équipe "Vétérans-Loisirs" est toujours très active, avec de nombreuses rencontres les vendredis soir.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous

Le Club des Anciens se réunit le deuxième jeudi de chaque mois.

Il vous rappelle les dates suivantes :

14 janvier :	Journée boudin, galette des rois
11 février :	Assemblée Générale à 14 h 30 – Cotisation 16 euros
06 mars :	Concours de belote – Inscriptions 14 heures
11 mars :	Belote habituelle du deuxième jeudi du mois avec petits gâteaux et gaufres
16 mai :	Kermesse
28 mai	Voyage : le Perche Sarthois et sa petite Venise de l'ouest
9 septembre :	Repas du Club
9 décembre :	Galette Saint Eloi
décembre	Visite à Paris de l'Opéra Garnier et du Musée Grévin

Le Club Jeux et Loisirs vous rappelle qu'il se réunit le premier et le troisième vendredi de chaque mois à 20 h 30. Les nouveaux adhérents seront les bienvenus.

Le Comité des Fêtes organise un concours de belote le dimanche 7 février 2010 à partir de 14 h 00.

Les amis de l'église de Mondreville ont accueilli le dimanche 6 décembre l'ensemble "Escapades", déjà venu en juin 2008. Ce concert à l'église de Mondreville fut d'une grande qualité musicale, les musiciens étant pour la plupart des professionnels.

A chaque concert, nous voyons l'église presque pleine, il y a donc un intérêt indéniable pour la musique classique à Mondreville et ses environs.

Nous vous donnons rendez-vous au printemps 2010.

Les Pompiers de Mondreville : L'amicale des sapeurs pompiers vous remercie pour l'accueil chaleureux reçu lors de leur traditionnelle tournée de brioches.

La Société de chasse "La Mondrevilloise" organise une Assemblée Générale particulière le mercredi 3 février 2010 à 15 heures – salle polyvalente de Mondreville - avec paiement des indemnités aux propriétaires.

VIE LOCALE – DEUX DOSSIERS IMPORTANTS

I - CARTE COMMUNALE :

La commune souhaitant se doter d'un document d'urbanisme a opté pour l'élaboration d'une Carte Communale et s'est engagée dans cette démarche par délibération du Conseil Municipal du 24 juin 2008.

Elle souhaite ainsi maîtriser le développement de l'habitat.

QU'EST-CE QUE LA CARTE COMMUNALE ?

La carte communale distingue les secteurs constructibles et ceux qui ne sont pas constructibles, tels que les espaces agricoles et naturels à préserver. Elle rappelle les modalités d'application des règles générales d'urbanisme qui s'appliqueront alors.

La carte communale est un dossier composé :

- ✧ d'un rapport de présentation, exposant l'état initial de la commune (analyse de l'environnement, données démographiques) et expliquant les choix retenus,
- ✧ ainsi que d'une carte délimitant les secteurs pouvant accueillir des constructions nouvelles.

Elle va donc permettre à chacun de connaître les limites de la zone constructible de Mondreville et de ses hameaux.

QUE PERMETTENT LA ZONE CONSTRUCTIBLE ET LA ZONE INCONSTRUCTIBLE ?

La zone constructible correspond aux parties du territoire actuellement urbanisées et identifie les secteurs constructibles nouveaux. Toute construction neuve est alors soumise au Règlement National d'Urbanisme (RNU) qui s'applique.

La zone inconstructible correspond au reste du territoire. Elle permet toutefois plusieurs choses :

- La reconstruction à l'identique d'un bâtiment détruit après sinistre.
- La restauration des bâtiments dont l'essentiel des murs porteurs subsiste.
- L'adaptation, le changement de destination (transformation en habitation, par exemple), la réfection, l'agrandissement des constructions existantes.
- La réalisation de construction et d'installations nécessaires à des équipements collectifs, à l'exploitation agricole ou forestière et à la mise en valeur des ressources naturelles.

Une prochaine réunion de la commission d'urbanisme, en présence des services compétents, est prévue le 7 janvier 2010. Elle portera sur le zonage.

II - INTERCOMMUNALITE

Création de la Communauté de communes Gâtinais-Val de Loing

Le 1^{er} janvier 2010, le Préfet de Seine et Marne crée la Communauté de communes Gâtinais-Val de Loing, en réponse à la demande des vingt communes suivantes :

- toutes les communes du Canton de Château-Landon : Arville, Aufferville, Beaumont-du-Gâtinais, Bougligny, Bransles, Chaintreaux, Château-Landon, Chenou, Gironville, Ichy, La Madeleine-sur-Loing, Maisoncelles-en-Gâtinais, Mondreville, Obsonville, Souppes-sur-Loing,
- et Egreville, Lorrez-le-Bocage, Poligny, Vaux-sur-Lunain et Villebéon.

Leurs populations réunies représentent 19.000 habitants et leurs territoires s'étendent sur plus de 300 km².

Une communauté de communes est un établissement de coopération intercommunale : il ne fait que ce que décident les communes, il n'est donc pas là pour les 'diriger'.

Les communes ont fixé à la Communauté deux objectifs principaux :

- **développer l'emploi en faisant venir des entreprises** sur son territoire, notamment en créant une zone d'activités à Souppes et en réhabilitant les zones d'activités existantes.
- **rendre de nouveaux services à la population**, notamment avec la création d'un Relais d'Assistants Maternelles et la création d'un service de transport à la demande.

Par ailleurs, les communes se feront représenter par la Communauté dans les syndicats d'ordures ménagères, ce qui ne changera rien pour les usagers.

La première année sera principalement consacrée à des études préalables aux différentes actions envisagées.

La Communauté bénéficiera d'une dotation de l'Etat assez importante et d'une subvention du Conseil général, ce qui permettra de limiter strictement l'importance des impôts supplémentaires : ils seront justifiés par la création de nouveaux services à la population.

Dans un prochain bulletin, nous vous présenterons le Conseil communautaire, qui est l'organe d'administration de la Communauté.

Il y aura deux représentants et deux suppléants pour notre commune, qui ont été élus lors de la réunion du conseil municipal du 20/10/09 :

Titulaires : Messieurs CHAUSSY Patrick et HUREAU Jean-Claude

Suppléants : Madame NOUE Isabelle – Monsieur TISSOT François

LES DATES À RETENIR 2010

<i>Samedi 9 janvier</i>	Galette du comité des Fêtes - 17 h 45
<i>Jeudi 14 janvier</i>	Club des Anciens, galette des rois, journée boudin
<i>Vendredi 15 janvier</i>	Vœux du Maire - 19 heures
<i>Dimanche 7 février</i>	Concours de belote organisé par le Comité des Fêtes
<i>Jeudi 11 février</i>	Assemblée générale du Club des Anciens
<i>Samedi 6 mars</i>	Concours de belote organisé par le Club des Anciens
<i>Jeudi 11 mars</i>	Belote avec petits gâteaux et gaufres Club des Anciens
<i>Lundi 5 avril</i>	Activités pour les enfants organisées par le Comité des Fêtes
<i>Dimanche 16 mai</i>	Kermesse organisée par le Comité des Fêtes
<i>Vendredi 28 mai</i>	Voyage du Club des Anciens, le Perche Sarthois et sa petite Venise de l'ouest
<i>Samedi 12 juin</i>	Kermesse et spectacle des écoles
<i>Samedi 19 juin</i>	Tournoi de football organisé par les Vétérans Loisirs

MEILLEURS VOEUX A TOUS POUR 2010

